

PROGRAMME
ONU-REDD



Programme national Rapport final

République du CONGO

Programme ONU-REDD

Novembre 2012- Juillet 2016

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, ce document ne sera pas imprimé sur papier afin de réduire au minimum l'impact des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à la neutralité climatique. Les documents des réunions du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet aux adresses suivantes : www.unredd.net ou www.un-redd.org.

Table des matières

1. Identification du Programme national	5
2. Notification des progrès	7
2.1 Résultats globaux du Programme national.....	7
2.2 Résultats ancillaires.....	7
2.3 Concentration	7
2.4 Commentaires de l'État.....	7
2.5 Commentaires des entités non-étatiques	8
2.6 Matrice du cadre des résultats	9
2.7 Révisions du Document du Programme national	19
3. Leçons tirées.....	19
3.1 Avantages imprévus ou conséquences non escomptées	20
3.2 Coordination entre les agences	21
3.3 Description des risques.....	21
4. Cadre de Varsovie pour la REDD+ et décisions connexes de la CCNUCC	23
4.1 Stratégie nationale ou Plan d'action national.....	23
4.2 Système d'information sur les garanties	26
4.3 Niveaux d'émissions de référence pour les forêts / Niveaux de référence pour les forêts .	28
4.4 Système national de surveillance des forêts	30
5. Versements financiers	32
6. Gestion adaptable	33
6.1 Retards et actions correctives.....	33
6.2 Opportunités et partenariats.....	33
6.3 Mesures pour assurer la durabilité des résultats du Programme national	33
6.4 Informations relatives au cofinancement Programme national et/ou R-PP	35
7. Annexe, Directives du GNUD : Définitions	36

Rapport final pour les Programmes nationaux de l'ONU-REDD

Le Rapport final pour les Programmes nationaux souligne les résultats globaux tout au long de la mise en œuvre du Programme national. Ces résultats sont signalés en comparaison au cadre consolidé des résultats du Programme national tel qu'il a été approuvé par le Comité directeur ou le Conseil exécutif du programme, ou encore tel qu'il a été ajusté à la suite d'un examen ou d'une évaluation à mi-parcours.

Le rapport comprend les sections suivantes : 1.) Identification du Programme national, 2.) Notification des progrès, 3.) Leçons tirées, 4.) Cadre de Varsovie pour la REDD+ et décisions connexes de la CCNUCC, 5.) Décaissement des financements et 6.) Gestion qui s'adapte.

L'agence en tête des efforts pour chaque Programme national est chargée de coordonner les intrants du rapport final et de s'assurer que les points de vue de toutes les agences et de tous les homologues soient recueillis, en particuliers ceux de l'État et des organisations de la société civile. Les rapports sont passés en revue et examinés de près par les équipes régionales des agences qui apportent une assurance de la qualité et émettent des recommandations aux équipes nationales quant à une concentration sur les résultats et aux ajustements à apporter. Il s'ensuit alors un processus itératif permettant d'améliorer la qualité des rapports et d'effectuer une évaluation significative des progrès et d'identifier les leçons clés qui pourraient être échangées entre pays partenaires.

Le Rapport final pour les Programmes nationaux doit être soumis au Secrétariat de l'ONU-REDD (un-redd@un-redd.org).

1. Identification du Programme national

Veillez identifier le Programme national (PN) en fournissant les informations demandées ci-dessous. Les points focaux des homologues de l'État et désignés pour le Programme national des Organisations de l'ONU doivent fournir leurs signatures électroniques ci-dessous avant la soumission au Secrétariat de l'ONU-REDD.

Nom du Programme national	République du Congo
Partenaires de mise en œuvre ¹	Coordination Nationale REDD (CN-REDD) du Ministère de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement (MEFDDE)
Organisations participantes	PNUD, FAO, PNUÉ

Calendrier du projet			
Durée du programme	5 ans	Prolongement sans frais	Oui/Non
Date de la signature du Document	26.10.2012	Échéance actuelle	31.07.2016
Date du premier transfert de fonds ²	23.11.2012	Examen de mi-parcours	Non
Échéance d'origine ³	31.10.2015	Date de l'examen de mi-parcours	

Résumé financier (en USD) ⁴			
Agence de l'ONU	Budget approuvé ⁵	Montant transféré ⁶	Dépenses cumulées jusqu'au 31 décembre 2016 ⁷
FAO	1,278,750	1,278,750	1,209,638
PNUD	1,694,568	1,694,568	1,711,615
PNUÉ	765,000	765,000	756,492
Frais de soutien indirects (7 %)	261,682	261,682	231,962
Total	4,000,000	4,000,000	3,909,707

Signatures des organisations de l'ONU désignées ⁸	Signature de l'homologue
--	--------------------------

1 Ces organisations sont soit des sous-traitants de l'Unité de Gestion des programmes soit des organisations officiellement identifiées dans le Document de Programme national comme étant responsables de la mise en œuvre d'un aspect particulier du projet.

2 Conformément à ce qui figure sur le portail du Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateur (MPTF Office Gateway) <http://mptf.undp.org>

3 L'échéance d'origine telle qu'elle est donnée dans le Document de Programme national.

4 Les informations financières soumises doivent inclure les frais indirects, les coûts associés au suivi et à l'évaluation, ainsi que les autres frais connexes. Les informations sur les dépenses sont non officielles. Les informations financières officielles certifiées sont fournies par le siège des Organisations de l'ONU participantes au plus tard le 30 avril et sont accessibles sur le portail du Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateur ou MPTF Office GATEWAY (<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/CCF00>).

5 Le budget total pour la durée entière du Programme est précisé dans le formulaire de soumission signé et dans le Document de Programme national.

6 Le montant transféré à l'organisation d'ONU participante par le Fonds d'affectation multidonateur de l'ONU-REDD.

7 Somme des engagements et déboursements

8 Chaque organisation de l'ONU doit nommer un ou plusieurs points focaux pour signer le rapport. Veuillez vous référer au document du Cadre de planification, suivi et notification du Programme de l'ONU-REDD

FAO	PNUD	PNUE	de l'État
Suze Percy Filippini Boudzanga	Mohamed Abchir	Daniel Poukyukou	Georges Claver
[Date]	[Date]	[Date]	[Date]
[Nom]	[Nom]	[Nom]	[Nom]

2. Notification des progrès

Cette section a pour but de résumer les résultats et d'identifier les accomplissements clés du Programme national. En outre, cette section offre la possibilité de saisir les points de vue de l'État et de la société civile et à ces parties de donner des informations supplémentaires et complémentaires.

2.1 Résultats globaux du Programme national

Veillez fournir une brève évaluation globale de la mesure dans laquelle le Programme national a produit les résultats et extrants escomptés identifiés dans le Document du Programme national. [500 mots]

Tous les organes de mise en œuvre du processus REDD+ sont en place à savoir: le Comité National REDD (organe d'orientation et de décision), la Coordination Nationale REDD (organe de gestion au quotidien), les Comités Départementaux REDD dans chaque Département du pays (organe de consultation), les points focaux REDD dans les Ministères et la Coordination de la Société Civile et des organisations des populations Autochtones.

La mise en place de ces organes a permis à la République du Congo de finaliser les moutures préliminaires de : (i) la stratégie nationale REDD+, (ii) les sauvegardes environnementales et sociales ou PCI-REDD+, (iii) le niveau des émissions de référence pour les forêts, (iv) le système MRV. Ces outils stratégiques et techniques ont fait l'objet de beaucoup d'échanges lors de la COP 21. Notamment, la mouture du NERF a été présentée en vue de la soumettre en janvier 2016. L'analyse coût-bénéfice de la REDD+ et le plan d'investissement découlant de la stratégie et du dialogue de politique nationale sont bien avancés. En effet, pour finaliser la stratégie nationale, des consultations ont été lancées pour intégrer des actions stratégiques dans le secteur minier et le secteur agro-industriel. Les efforts réalisés au cours de l'année 2015 vont permettre de compléter la Stratégie Nationale, les bases du système MNV ainsi que l'analyse coût-bénéfices en 2016, année au cours de laquelle s'achève le programme national ONU-REDD.

Le cadre de concertation de la société civile pour la REDD+ (CACO-REDD), qui inclue les populations autochtones a bien appuyé le processus de consolidation des outils stratégiques et techniques.

2.2 Résultats ancillaires

Veillez donner une description des résultats non planifiés par le Document du Programme national mais obtenus lors du processus de mise en œuvre du Programme national. [250 mots]

Aucun

2.3 Concentration

Veillez donner un exemple d'accomplissement exceptionnel du Programme national. [150 mots]

Aucun

2.4 Commentaires de l'État

Les homologues de l'État doivent donner leur point de vue et des informations complémentaires supplémentaires non incluses dans l'évaluation globale des progrès. [500 mots]

La République du Congo, poursuit sans relâche son engagement à faire valoir ses performances dans le cadre du processus REDD+.

La Coordination Nationale, sous la conduite des autorités nationales impliquées dans le dossier REDD+ (Présidence de la République, Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable) et avec le concours des organisations de la société civile, du secteur privé, des entités décentralisées et des communautés locales et autochtones, s'est employé à organiser au quotidien pour garantir la synergie étroite de l'ensemble des activités prises en compte dans le cadre du processus REDD+ en République du Congo.

L'accent a été mis sur l'appropriation nationale de façon à garantir la pleine participation des multi-acteurs de l'ensemble des composantes des parties prenantes au processus REDD+. Ce qui a donné beaucoup d'opportunité et d'assurance dans la formulation, la consolidation et la validation des outils stratégiques et techniques du processus REDD+ à savoir : (i) la stratégie nationale REDD+, (ii) le scénario de référence des émissions et des absorptions, (iii) le système MRV, les PCIV-REDD+, etc.

Il reste à mettre tout en œuvre, pour permettre à la République du Congo de tirer les avantages carbone et non carbone du processus REDD+ au plan national et sous-national (départemental/ locale).

2.5 Commentaires des entités non-étatiques

Les parties prenantes de la société civile doivent donner leur point de vue et des informations complémentaires supplémentaires (veuillez demander un résumé des travaux des comités et plates-formes des parties prenantes existants). [500 mots]

Les organisations de la société civile et des peuples autochtones de la République du Congo sont regroupées au sein d'un *Cadre de concertation des organisations de la société civile congolaise et des populations autochtones sur la REDD+* (CACO-REDD+ en sigle). Ce qui répond au souci de pérenniser l'appropriation de tout ce qui se fera dans le cadre d'un processus REDD+ qui obéit à une démarche de consultations et de participation des populations locales et autochtones. CACO-REDD+, constitué de deux piliers qui ont, chacun, une organisation propre (le pilier de concertation de la société civile sur la REDD+ et le pilier de concertation des organisations des populations autochtones sur la REDD+), dispose d'une charte du CACO-REDD+. Les membres de cette structure de participation, de consultation et de plaidoyer autour de la REDD+CACO-REDD+ et les partenaires qui concourent avec CACO-REDD+ dans la mise en œuvre du processus REDD+, sont donc tenu de respecter cette charte.

L'accent devra être mis sur la participation pleine et active des populations locales et autochtones en valorisant les outils de gestion tels que le CLIP, la charte, etc.

2.6 Matrice du cadre des résultats

Le cadre des résultats cherche à mesurer les résultats globaux du Programme national en comparaison aux résultats/aboutissements et extraits ciblés et identifiés dans le cadre du document du Programme national. Dans les cas où il n'y a eu aucun accomplissement ou l'atteinte des cibles a été insuffisante, une justification détaillée est exigée. Les exigences de cette section compte notamment les éléments suivants :

- Pour chaque résultat, veuillez donner le nom du résultat et indiquer s'il a été atteint. Veuillez dresser la liste de tous les indicateurs des résultats, la base de référence connexe et la cible escomptée pour le Programme national. Veuillez déterminer si la cible a été atteinte et le résultat escompté satisfait.
- Pour chaque extrait, veuillez donner le nom et dresser la liste de chaque indicateur de performance, la base de référence associée et la cible globale escomptée et ce qui a été fait en comparaison avec cette cible.
- Veuillez procéder ainsi pour tous les résultats/aboutissements et tous les extraits qui figurent sur la liste du cadre des résultats du Programme national (ou une version révisée à la suite de l'atelier de lancement ou de l'examen de mi-parcours).

Résultat 1 : Résultat 1. Le processus REDD+ national est bien géré et pleinement participatif			
<input checked="" type="checkbox"/> Résultat/aboutissement réalisé		<input type="checkbox"/> Résultat/aboutissement non réalisé	
Résultat général par opposition à résultat/aboutissement [100 mots]			
Indicateurs des résultats/aboutissements	Base de référence	Cible escomptée	Évaluation en comparaison avec la cible
<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence des réunions des organes de gestion et de consultation sur la REDD+ 	<ul style="list-style-type: none"> • Les organes de gestion et de consultation se réunissent sporadiquement 	<ul style="list-style-type: none"> • Equipe nationale REDD+ pleinement recrutée et sur place • Décret sur les organes de gestion de la REDD+ publié • CACO-REDD+ accompagne de processus REDD+ de manière continue 	<ul style="list-style-type: none"> • Les cahiers des charges particuliers des organes de la REDD+ sont finalisés • Les rapports des ateliers de consultation et de dialogue politique autour de la REDD+ sont formalisés • Le processus d'élaboration des textes juridiques sur les arrangements institutionnels de la REDD+ en République du Congo est bien avancé avec : (i) la révision des lois sur la forêt et sur l'environnement pour y intégrer les principes de la REDD+ et (ii) la préparation du décret sur les organes de gestion de la REDD+ en République du Congo. • Le décret a été publié • La société civile est structurée en une importante plate-forme de concertation sur la REDD+ avec une certaine implication des femmes, des jeunes, des populations locales et autochtones. Il s'agit de CACO-REDD qui a mis en place ses organes décentralisées dans les 12 Départements du pays. <ul style="list-style-type: none"> - Le Comité National REDD et les 12 Comités Départementaux REDD, des sont opérationnels Les cahiers des charges particuliers des organes de la REDD+ sont finalisés - Les rapports des ateliers de consultation et de dialogue politique autour de la REDD+ sont

			<p>formalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le processus d'élaboration des textes juridiques sur les arrangements institutionnels de la REDD+ en République du Congo a démarré avec : (i) la révision des lois sur la forêt et sur l'environnement pour y intégrer les principes de la REDD+ et (ii) la préparation du décret sur les organes de gestion de la REDD+ en République du Congo. Le décret n'est pas encore publié mais la Coordination Nationale REDD+ qui fait partie intégrante de ces organes est déjà opérationnelle - La société civile est structurée en une importante plate-forme de concertation sur la REDD+ avec une certaine implication des femmes, des jeunes, des populations locales et autochtones. Il s'agit de CACO-REDD qui a démarré depuis le 3 Août 2014, le processus de structuration de ses organes décentralisés. 2 des 10 organes décentralisés sont déjà mise en place à savoir : CACO-REDD Sangha et CACO-REDD Niari. • En attendant la mise en place des organes définitifs de gestion de la REDD+ au niveau national (Comité National REDD) et au niveau départemental (Comité Départementaux REDD), des comité provisoires sont en cours d'installation dans les Départements. 4 des 11 Comités sont déjà installés à savoir : les instances provisoires des CODEPA-REDD dans les Départements du Kouilou, de Pointe-Noire, du Pool et des Plateaux..
--	--	--	---

<p>Extrant 1 : Les organes centraux de la REDD+ sont en place (CN-REDD, CONA-REDD+, et structures de participation de la société civile, du secteur privé et des peuples autochtones), opérationnels et capables de répondre à leurs cahiers des charges respectifs.</p>			
<i>Indicateurs des extrants</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible escomptée</i>	<i>Évaluation en comparaison avec la cible</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Texte légalisant la gestion du processus REDD+ 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun texte ne régit le processus REDD+ 	<ul style="list-style-type: none"> • Le texte visant la légalisation des structures de gestion de la REDD+ est officialisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Le décret de création des organes de la REDD+ a été approuvé par le Conseil des Ministres de Décembre 2014 et publié au journal Officiel en Février 2015. Il s'agit du Décret n° 2015-260 du 27 février 2015. • Le contrat du CTP du programme ONU-REDD / PNUD a pris fin. Celui du conseiller technique régional ONU-REDD PNUE en charge du Congo se poursuit. • Le CACO REDD est bien opérationnel. Il assure son rôle et évolue avec une parfaite implication des femmes, des jeunes, des populations locales et autochtones. • L'Assemblée Générale ordinaire de CACO-REDD qui s'est déroulée en temps voulu a mis en place une nouvelle équipe

			dirigeante.
Extrant 1.2 : Des structures de décentralisation de la REDD+ sont opérationnelles.			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible escomptée</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> • 3 Organes de gestion du processus 	<ul style="list-style-type: none"> • Les recrutements sont à faire 	<ul style="list-style-type: none"> • Organes de gestion opérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> • [Veuillez saisir votre texte ici]
<p>Les cellules décentralisées mises en place dans trois Départements pilotes sont opérationnelles avec l'affectation des chefs de Cellules et d'un minimum de moyens de travail (ordinateur, nœud internet, etc). Les trois Cellules Décentralisées qui travaillent en étroite collaboration avec les CODEPA-REDD, continuent de jouer leur rôle de relais de la CN-REDD dans les Départements, notamment par la mise en œuvre du PTBA à l'échelle de leur Département (sensibilisation et consultation des parties prenantes, collecte des données d'activités, etc) pour la remontée des informations au niveau central</p>			
Extrant 1.3 : Un système d'Information, Education et Communication (IEC) est fonctionnel et avec une ample portée.			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible escomptée</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'outils de communication produits • Nombre de personnes visées par la sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • La stratégie de communication est disponible mais pas appliquée. • Peu de personnes informées et impliquées dans le processus REDD 	<ul style="list-style-type: none"> • Les outils de communication produits sont disséminés dans les départements. • 2,500 personnes au minimum sont directement informées et sensibilisées par le processus REDD+ dans les 12 départements du pays. 	<ul style="list-style-type: none"> • La CNREDD a participé à des journées de mobilisation sur la thématique de l'arbre. • Plusieurs outils de communication de différentes natures (tee-shirt, brochures, etc.) ont été produits (en version française et anglaise) et distribués lors d'évènements nationaux et internationaux (ex : réunion du PFBC au Cameroun, réunion du FCPF et de l'UNREDD à Washington et a la COP, avec les outils développées par la FAO). • Des émissions radios sur la REDD ont été réalisées auprès des radios communautaires dans les départements. • Des animations théâtrales sur la REDD+ ont été réalisées auprès des parties prenantes. La troupe théâtrale de l'Environnement a bien mis en exergue les messages REDD+ contenues dans la pièce du Ministre et Ecrivain Henri DJOMBO à savoir : « le cri de la forêt ». • Environ 3000 personnes sont directement sensibilisées et informées du processus REDD+ dans les 12 départements depuis le lancement officiel du processus REDD+ en République du Congo (cf

			liste de présence des ateliers et journées porte-ouvertes).
<p>Le plan de communication et la stratégie de communication validée en 2013 sont progressivement mis en œuvre au niveau national. Le processus REDD+ a bien été présenté lors des manifestations nationales (Green business, Journée nationale de l'arbre) et internationales (Forum international sur la faune à Brazzaville, COP 21), à travers les outils produits par la CN-REDD. Une feuille de liaison a été expérimentée par la CNREDD pour informer des activités entreprises dans le cadre du processus.</p>			

Résultat 2. Le pays est prêt pour la mise en œuvre de réformes structurelles et d'investissements REDD+, avec la prise en compte de sauvegardes

<input type="checkbox"/> Résultat accompli ;	<input checked="" type="checkbox"/> Sur la bonne voie pour réaliser ce résultat ;	<input type="checkbox"/> Retards minimes escomptés <input type="checkbox"/> Mesures correctives en place	<input type="checkbox"/> Retards importants escomptés <input type="checkbox"/> Mesures correctives en place
--	---	---	--

Progrès sur la voie de la réalisation des résultats :

- Les réflexions se sont poursuivies au niveau national et aussi au niveau des départements sur le contenu de la mouture 1 de la stratégie nationale REDD+, au regard des observations formulées par les partenaires techniques et financiers.
- Cette dernière est encadrée également par les Principes, Critères et Indicateurs de la REDD+ (PCI-REDD+) ou sauvegardes environnementales et sociales dont la mouture 1 a été validée par les parties prenantes nationales.

Extrant 2.1 : Adoption d'une stratégie nationale REDD+ qui est préparée sur la base d'analyses de qualité et de consultations participatives

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible escomptée</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunion du dialogue de politique • Études réalisées et/ou lancées • Stratégie nationale disponible • Nombre de réunions dans le cadre de préparation du dialogue du dialogue 	<ul style="list-style-type: none"> • Le document de stratégie nationale REDD+ doit faire l'objet d'une consolidation • Pas de document de sstratégie nationale disponible • Pas de dialogue 	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux analytiques sont lancés et/ou finalisés • Le dialogue de politique est lancé • La version préliminaire de la 	<ul style="list-style-type: none"> • Le dialogue de politique national et international à continuer en 2016 dans le but de finaliser la stratégie nationale REDD+. Elle été validée en Juillet 2016, • La préparation des réunions prévue est réalisée. Toutes les réunions utiles à ce processus sont identifiées et se tiendront à partir de Juillet 2015. Une importante activité de communication a été mise en œuvre pour accompagner cette activité. <p>Les études suivantes sont lancées et/ou finalisées :</p>

politique	politique entamé au niveau national	stratégie disponible <ul style="list-style-type: none"> Au moins 5 réunions au niveau national et au niveau international 	<ul style="list-style-type: none"> La cartographie des bénéficiaires multiples est finalisée : l'atelier de validation s'est tenu en Novembre 2015. Il reste l'étape de son impression finale via imprimerie et sa dissémination L'analyse des coûts-bénéficiaires de la REDD+ est lancée : la collecte des données sur le territoire national est finalisée. Les données sont totalement traitées. Le rapport final est attendu pour le 1^{er} trimestre 2016. L'élaboration du plan d'investissement est bien avancée. La grande réunion entre la CN-REDD, le PNUE et le bureau d'étude a eu lieu en marge de la COP 21 à Paris. Le rapport final est attendu pour le 2^{ème} trimestre 2016. Les experts au niveau des Ministères et la grande session d'échange entre le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers (PNUD, FAO, PNUE, AFD, USAID, Ambassade de France, Ambassade des USA, Union Européenne, WCS, WRI, FSC, etc) se sont tenues dans les délais prescrits. Les documents techniques et les outils de communications ont été élaborés pour accompagner ces sessions Les Panels de haut niveau ont amorcé les travaux d'harmonisation de la stratégie nationale avec les stratégies sectorielles pour consolider la mouture finale de la stratégie nationale REDD+ et mieux intégrer les préoccupations sectorielles dans le Plan d'Investissement de la REDD+.
Le dialogue de politique national et international a eu lieu en 2015 dans le but de consolider la mouture 1 de la stratégie nationale REDD+ validée en Décembre 2014, favoriser une appropriation nationale de très haut niveau et impliquer les partenaires dans le processus. Toutes les réunions nécessaires sont identifiées et se tiendront à partir de Juillet 2015. Une importante activité de communication a été mise en œuvre pour accompagner cette activité.			
Extrant 2.2 : Un système d'encadrement et de suivi des projets pilotes et d'expérimentations REDD+ est fonctionnel			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible escomptée</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
• Nombre de projets et	• Le Congo ne dispose	• 3 projets et	• L'expert chargé d'appuyer les développeurs de projet dans la

<p>initiatives REDD+ pilotes recevant un encadrement de la CN-REDD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de petites initiatives inexistantes délivrées 	<p>pas encore de projets et initiatives appuyés par la CNREDD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de programme de mise en œuvre des petites subventions 	<p>initiatives REDD+ montés et poursuite des échanges avec les partenaires financiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du programme de petites subventions 	<p>formulation des projets pilotes REDD+ a été recruté et est opérationnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un panel national a été mis en place pour accompagner la formulation des projets pilotes en vue de requérir l'appui technique et financier des partenaires • Le guide des projets pilotes au Congo est rédigé. Il faut continuer le travail d'amélioration. • Un projet pilote est monté et est disponible. • Les procédures d'identification et de sélection des petites subventions sont mises en place et validées au niveau national, avec l'appui d'un expert de l'ONU-REDD. • Le manuel de procédures pour l'octroi des petites subventions est établi et validé. Des dispositions sont prises pour le financement des petites subventions avec le PRONAR pour 2015. Et un protocole d'accord est signé en faveur du PRONAR.
<p>Le Congo projette de développer des projets et initiatives REDD+ pour mettre en œuvre la stratégie nationale REDD+ et pour générer des bénéfices carbone. Un guide de projets REDD+ a été rédigé et des réflexions participatives d'identification de projets REDD+ ont été réalisées au sein de la CN-REDD afin de pouvoir monter les projets et les soumettre par la suite aux bailleurs de fonds déjà identifiés.</p> <p>Les activités d'appui aux communautés locales sont réalisées à travers une lettre d'accord signée avec le PRONAR. Les fonds de mise en œuvre sont ainsi mis à disposition du PRONAR pour que ce dernier mette en œuvre des activités liées à l'amélioration des niveaux de revenus des communautés locales mais également pour la production de plants et la mise en terre de ceux-ci dans le cadre du programme national de reboisement.</p>			
<p>Extrait 2.3 : Un cadre institutionnel et légal adéquat pour la mise en œuvre de REDD+ est en place</p>			
Indicateurs de résultats	Base de référence	Cible escomptée	Progrès vers l'objectif
<ul style="list-style-type: none"> • Une lettre d'accord avec SIFODD pour le registre 	<ul style="list-style-type: none"> • La nature et les procédures de mise en œuvre du programme sont identifiées. • Il n'y a pas de 	<ul style="list-style-type: none"> • La nature et les procédures de mise en œuvre du programme sont identifiées. • Les procédures 	<ul style="list-style-type: none"> • Une lettre d'accord entre le PNUD et le PRONAR officialise la mise en œuvre du programme de petites subventions. • Les bénéficiaires des petites subventions sont identifiés et les accords sont conclus pour la mise en œuvre des activités préconisées • Les acquisitions de matériels sont réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

	procédures d'enregistrement des projets et initiatives REDD+	sont définies. Les textes de légalisation des procédures sont rédigés	<ul style="list-style-type: none"> Les procédures sont en partie identifiées et introduits dans les TDR de montage du registre national REDD+.
--	--	---	---

Le registre n'a jamais été finalisé par la partie contractante malgré les relances faites et réunions tenues. Le partenaire a été incapable de conduire ce travail à terme.

Extrant 2.4 Les dimensions, risques et sauvegardes sociales et environnementales de la REDD+ sont bien analysés et définis de façon participative

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible escomptée</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
Les PCI sont disponibles	Les éléments à intégrer dans les sauvegardes ne sont pas connus	<ul style="list-style-type: none"> Les PCI sont identifiés et validés au niveau national 	<p>Un panel de réflexion sur les sauvegardes ou les PCI-REDD+ est créé et est fonctionnel. Le panel entreprend des réunions régulières.</p> <p>La mouture 1 des PCI-REDD+ a été validé au niveau national lors d'un atelier national. Il reste à confirmer cette validation par des tests de terrain.</p>

Des sauvegardes nationales préliminaires, appelées PCI REDD+, ont été adoptées en décembre 2014, leur application (dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale et de la mise en place du Système d'Information sur les Sauvegardes (SIS)) est en cours de considération.

Extrant 2.5 : Le Congo a un niveau de référence préliminaire accepté par la communauté internationale

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible escomptée</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> Niveau de référence disponible 	<ul style="list-style-type: none"> Le Congo ne dispose pas de NR pour la REDD+ 	<ul style="list-style-type: none"> Le Niveau de Référence pour la REDD+ est élaboré. 	<ul style="list-style-type: none"> Le NERF a été élaboré et soumis à la CCNUCC en janvier L'évaluation technique du NERF par la CCNUCC est en cours

La République du Congo s'est engagée à mettre en place un NERF qui prend en compte les données historiques, ajustées aux circonstances nationales. Pour la construction du NERF, un vaste programme de collecte de données a été lancé au niveau national permettant d'informer les données historiques et les éléments nécessaires aux ajustements (concessions forestières, agroindustrielles, minières et infrastructures). En décembre dernier, le pays a présenté son NERF préliminaire à la COP 21, puis l'a ensuite soumis à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en janvier 2016. Ce niveau de référence des émissions a ensuite été évalué et amélioré lors du processus d'évaluation technique de la CCNUCC au cours de l'année 2016.

Résultat 3 : Un système d'information et de suivi global de la REDD+ est fonctionnel

<input type="checkbox"/> Résultat accompli ;	<input checked="" type="checkbox"/> Sur la bonne voie pour réaliser ce résultat ;	<input type="checkbox"/> Retards minimes escomptés <input type="checkbox"/> Mesures correctives en place	<input type="checkbox"/> Retards importants escomptés <input type="checkbox"/> Mesures correctives en place
--	---	---	--

Progrès sur la voie de la réalisation des résultats :

Le programme national a appuyé la construction du Système National de Surveillance et de Mesure, Notification (S&MNV) à travers le CNIAF qui abrite, dans son Service de cartographie et de photo interprétation, la Cellule MNV de la CN-REDD. Le CNIAF dispose de moyens humains et techniques et matériels susceptibles d'accompagner le processus REDD+. Quatre piliers du S&MNV ont été développés : un géo portail pour l'évaluation du couvert forestier avec des données nationales publiquement disponibles, un système de suivi par télédétection des changements historiques de la déforestation, l'Inventaire Forestier National multi ressources et l'inventaire des Gaz à Effet de Serre (I-GES) pour l'agriculture, l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (Agriculture et UTCATF)

Extrant 3.1 : Système MNV forestier et carbone conçu, avec des capacités pour le système S&MNV renforcée

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible escomptée</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> Le Pays ne dispose pas de système MRV Renforcement de capacité en inventaire de GES 	<ul style="list-style-type: none"> Le Pays ne dispose pas de système MRV Faible capacité en inventaire de GES 	<ul style="list-style-type: none"> Système S-MNV élaboré et des capacités nationales disponibles pour la mettre en œuvre Lancer les formations en GES 	<ul style="list-style-type: none"> Le Système S-MNV est élaboré avec le renforcement des capacités et développement de l'Inventaire Forestier National, du Système de Suivi des terres par satellite et d'un géoportail du SNSF., Des formations en matière d'inventaire des GES du secteur Agriculture et UTCATF ont été réalisées

Quatre piliers du S&MNV ont été développés et les capacités ont été renforcées :

- Pour assurer une fonction de surveillance de la REDD+, un géo portail pour l'évaluation du couvert forestier a été développé pour la République du Congo avec des données nationales publiquement disponibles. Le renforcement des capacités de l'équipe locale à la gestion de ce portail a été assuré, mais resterait à consolider et maintenir.
- Un suivi par télédétection des changements historiques de la déforestation a été effectué sur l'ensemble du territoire national avec élaboration de cartes (et estimation de leur précision) et de statistiques (données d'activités) pour la période 2000 - 2012. Une plateforme de suivi du couvert forestier à travers l'imagerie satellitaire, Terra Mayombe, a été mise en place pour la cartographie régulière/continue de la déforestation. Des approches et méthodologies pour le suivi de la dégradation forestières par télédétection ont également été présentées et testées.

- L'Inventaire Forestier National multi ressources en vue de l'élaboration d'un plan d'affectation des terres au Congo, sous financement FFBC/BAD et appuyé par le programme national ONU-REDD est terminé. Les données biophysiques et socioéconomiques ont été collectées sur l'ensemble du territoire national à l'exception de la grande zone marécageuse du Nord Est. L'appui du projet ONU-REDD dans l'IFN a permis de renforcer les capacités nationales en matière de traitement et d'analyse des données de l'IFN, de finaliser le traitement et l'analyse de ces données et d'élaborer des versions préliminaires des rapports des résultats. L'évaluation des ressources forestières a porté non seulement sur les arbres dans les forêts, mais aussi sur les arbres hors forêts, et permis de générer des données relatives aux superficies, aux effectifs des arbres de diamètre supérieur à 10 centimètres, aux volumes de bois exploitables, à la biomasse aérienne, souterraine et totale, carbone forestier ainsi qu'à l'utilisation et aux utilisateurs des ressources forestières.
- Les capacités en matière d'inventaire des Gaz à Effet de Serre (I-GES) pour l'agriculture, l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (Agriculture et UTCATF) ont été développées permettant de préparer le pays à la troisième communication nationale et à l'élaboration du premier rapport biennal actualisé de la CCNUCC.

Extrait 3.2 : Accord entre les parties prenantes pour le suivi des bénéfices et risques de la REDD+ (notamment sur des aspects sociaux, environnementaux et de gouvernance) avec le renforcement respectif des capacités d'un tel suivi

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Cible escomptée</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de carte des bénéfices multiples à disposition • L'observatoire indépendant de la REDD+ et la task force des risques sont institutionnalisés. • Nombre de cartes produites 	<ul style="list-style-type: none"> • Les analyses des bénéfices multiples ne sont pas disponibles • L'observatoire indépendant de la REDD+ n'existe pas. • La task force en charge des risques n'existe pas de cartes disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> • La cartographie des bénéfices multiples est disponible et contribue à l'amélioration du contenu de la stratégie nationale REDD+. • La composition et le fonctionnement de ces institutions sont identifiés. • Recensement des données nécessaires à la réalisation des cartes 	<ul style="list-style-type: none"> • Les cartes des bénéfices multiples sont produites et disponibles • Les documents de fonctionnement de l'observatoire indépendant de la REDD+ sont élaborés (note d'information sur l'observatoire indépendant de la REDD+, projet de statut, projet de règlement intérieur, modèle de PV de réunion, projet de protocole d'accord entre l'observatoire REDD+ indépendant et le ministère de l'économie forestière et du développement durable) • La note d'information sur le fonctionnement de la task-force en charge du suivi des risques est rédigée. • L'étude sur la cartographie des bénéfices multiples pour la planification spatiale de la REDD+ en République du Congo a été finalisée et validée. • L'analyse coût-bénéfice, un rapport conjoint sur les options stratégiques de la REDD+ mis ensemble par TERE, y compris le tableau a été remis à la coordination nationale. A la demande du gouvernement, l'analyse a été intégrée dans le plan d'investissement de la République du Congo

			<ul style="list-style-type: none"> • La réunion des experts a revu le rapport final conjoint sur L'analyse coût-bénéfice au court du deuxième trimestre 2016 et en a donné une appréciation positive au cours de l'atelier de validation. Les informations contenues dans ce rapport ont été mises à la disposition de l'équipe de l'UNDP chargée de la rédaction de la stratégie nationale de la REDD+ pour la République du Congo en Septembre 2016. • Une étude sur le financement de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale REDD+ de la République du Congo a été entreprise et conclue en Juin 2016. Le rapport de cette étude présente les résultats en quatre parties : (1) la nomenclature et les types de sources de financements étudiés, (2) les sources de financements internationaux, (3) les sources de financements domestiques, (4) le bilan des sources de financements potentiels en lien avec les activités et les options de la stratégie nationale REDD+.
--	--	--	---

2.7 Révisions du Document du Programme national

Veillez donner un résumé de toute modification clé apportée au Document du Programme national ayant trait au cadre des résultats, aux indicateurs, aux résultats, aux partenaires de mettre en œuvre ou à la durée du Programme national.

Si le **cadre des résultats** a été révisé à la suite de la réunion de lancement ou de l'examen de mi-parcours, veuillez en fournir une brève description soulignant les modifications. [100 mots]

Le cadre des résultats n'a pas été révisé.

Si **les résultats ou les extrants du Programme national** ont été révisés à la suite de la réunion de lancement ou de l'examen de mi-parcours, veuillez en fournir une brève description soulignant les modifications. [100 mots]

Les résultats ou extrants du Programme national n'ont pas été révisés.

Si **les indicateurs du cadre des résultats** ont été révisés à la suite de la réunion de lancement ou de l'examen de mi-parcours, veuillez en fournir une brève description soulignant les modifications. [100 mots]

Les indicateurs du cadre des résultats n'ont pas été révisés.

Si **les partenaires de mise en œuvre** ont changé depuis la réunion de lancement ou de l'examen de mi-parcours, veuillez fournir une brève description soulignant les modifications. [100 mots]

Les partenaires de mise en œuvre n'ont pas changé.

Si **la durée du Programme national** a changé depuis la réunion de lancement ou de l'examen de mi-parcours, veuillez fournir une brève description soulignant les modifications. [100 mots]

Oui la durée de la composante PNUD a été prolongée de 6 mois sans effet financier additionnel afin de permettre de rattraper le retard pris au démarrage des activités du programme.

3. Leçons tirées

Cette section a pour but de saisir les leçons les plus importantes apprises dans le contexte du Programme national quant aux domaines thématiques de travail sur la REDD+ ou plus généralement quant aux aspects de la mise en œuvre, de la coordination et de la communication. Ces sections doivent être remplies uniquement lorsqu'elles s'appliquent et dans les cas où des leçons ont été identifiées.

Veillez fournir une description des **leçons les plus importantes** apprises lors de la mise en œuvre du Programme national. Veuillez inclure des explications sur ce qui a été appris, pourquoi la leçon est importante et ce qui a été fait pour la documenter et la partager. [150 mots]

- Les parties prenantes du processus REDD+ sont bien ancrées dans ce processus, mais il leur faut un peu plus de moyens techniques et financiers pour leur permettre de jouer efficacement leur mission en vue de garantir une meilleure appropriation nationale du processus REDD+.
- La communication reste encore faible. Les moyens financiers sont en cours de mobilisation pour

permettre à la CN-REDD et aux organisations de la société civile qui assurent le trait d'union entre les pouvoirs publics et les communautés locales et autochtones, de jouer pleinement leur rôle.

- Les riches échanges inter-actives entre les experts du PNUD, de la FAO et du PNUE, ont facilité l'appropriation des outils clés comme le Niveau de Référence, le Système MRV, la consolidation de la stratégie nationale, le dialogue des politiques, etc.

Veillez fournir une description des leçons les plus importantes apprises lors de la mise en œuvre du Programme national ayant trait à la **coordination entre les secteurs**. [150 mots]

La mise en œuvre de la phase de préparation à la REDD+ a permis aux parties prenantes nationale de travailler sur des thématiques communes tout en veillant au respect des principes qui régissent chaque institution. Le dialogue des politiques, qui a donné l'occasion de regrouper les multi-acteurs pour écrire et consolider la stratégie nationale REDD+ pourra être capitalisé dans les chantiers en cours et à venir.

Veillez fournir une description des leçons les plus importantes apprises lors de la mise en œuvre ayant trait aux dimensions techniques du Programme national. [150 mots]

La mise en place des outils techniques comme le Niveau de Référence et le Système MRV a donné l'occasion à l'équipe nationale de discuter sur les différentes approches techniques et capitaliser les approches les plus évidentes, adaptées au contexte national. Les résultats obtenus dans le domaine du niveau de référence et du MRV, ont été le fait du partage franc avec les experts du Programme, ainsi que des échanges inter-actifs à travers les ateliers, vidéo-conférence, missions de terrain et autres.

Veillez fournir une description des leçons les plus importantes apprises lors de la mise en œuvre du Programme national ayant trait au **processus de préparation à la REDD+**. [150 mots]

[Cf. texte des cases ci-dessus.](#)

Veillez fournir une description des leçons les plus importantes apprises ayant trait à l'**ancrage de la REDD+** dans le processus de développement national. [150 mots]

[Domaine nouveau, mal appréhendé, son appréciation a pris du temps qu'il fallait par les acteurs nationaux. Pour ce genre de concept, prévoir plus de temps pour le partage de la démarche et l'appropriation de la démarche.](#)

Veillez fournir une description des leçons les plus importantes apprises ayant trait à la **mise en œuvre du Programme national et sa suite**. [150 mots]

Veillez fournir une description de **toute autre leçon** apprise lors de la mise en œuvre du Programme national. [150 mots]

[La coordination des organes opérationnels a été défi majeur, trop de divergences internes.](#)

3.1 Avantages imprévus ou conséquences non escomptées

Veillez fournir un résumé de tout avantage ancillaire/imprévu ou de toute conséquence non escomptée susceptible de s'être manifestée lors de la mise en œuvre ou de la conclusion du Programme national. [150 mots]

Avantages imprévus [150 mots]

Le processus REDD+ a suscité quelques avantages imprévus comme :

- la prise en compte de la stratégie nationale REDD+ dans le futur plan national de développement (PND 2017-2022)
- l'arrivée massive des porteurs de projets REDD+ à la suite de l'expérience lancée avec l'appui d'un échantillon d'acteurs locaux par les petites subvention
- l'émergence des sujets académiques sur la REDD+. Ce qui a permis à certains étudiants de s'approprier la REDD+ à travers leurs travaux de mémoires et thèses académiques.

Conséquences non escomptées [150 mots]

La Coordination Nationale REDD+ reçoit de façon régulière les notes d'informations des porteurs d'actions REDD+ sur le terrain. Ces derniers, à l'exemple des acteurs ciblés par le Programme au titre des petites subventions, développent des petits programmes ayant un lien avec la REDD. Ils attendent en retour des appuis financiers pour promouvoir leurs actions. La non réponse peut avoir comme effet, le découragement des acteurs.

3.2 Coordination entre les agences

Cette section a pour but de recueillir les informations pertinentes sur la manière dont les Programme nationaux contribuent au travail entre les agences et au principe de prestation unifiée.

Le Programme national correspondait-il au Programme national de l'ONU ou au cadre d'assistance de tout autre bailleur de fonds approuvé par le gouvernement ? Dans la négative, veuillez expliquer les mesures mises en place pour y remédier. [150 mots]

Oui

Veuillez brièvement résumer les types de mécanismes de coordination et les décisions prises pour assurer une prestation conjointe du Programme national. [150 mots]

La coordination a été assurée par le PNUD avec l'affectation d'un CTP. Pour faciliter le travail de coordination, la responsable du programme pour le PNUE et la CTP ont été logé dans le même espace de travail. Des réunions régulières ont été tenues entre les trois agences au bureau du PNUD et souvent avec la partie nationale au bureau de la CN-REDD.

Une évaluation HACT a-t-elle été effectuée ? Si oui, dans quelle mesure est-ce que le HACT a été accepté et par quelle agence ? [150 mots]

Non, les trois agences s'étaient convenues d'une exécution directe, compte tenu des courts délais de réalisation

3.3 Description des risques

Cette section a pour but de saisir les risques clé internes et externes rencontrés lors de la mise en œuvre du programme.

Veuillez fournir un résumé des risques internes clés rencontrés par le Programme national, ainsi que les interventions mise en œuvre pour y remédier. [250 mots]

Le départ inopiné du CPT, supplié par le Conseiller principal au programme du PNUD.

Veillez fournir un résumé des risques externes clés rencontrés par le Programme national, ainsi que les interventions mise en œuvre pour y remédier. [250 mots]

Malentendu né entre le Conseiller régional et la partie nationale qui a suscité le départ de ce dernier, remplacé aussitôt par une autre personne.

4. Cadre de Varsovie pour la REDD+ et décisions connexes de la CCNUCC

Cette section a pour but de fournir des idées et d'appuyer un processus de réflexion sur la manière dont les pays réalisent des progrès par rapport au cadre de la convention, à savoir : 5.1) Une stratégie nationale ou un Plan d'action REDD+ ; 5.2) un système de garanties et d'information sur les garanties; 5.3) un niveau national d'émissions forestières de référence et 5.4.) un système de suivi forestier. Ne remplissez que les sections qui s'appliquent aux priorités identifiées pour le pays et indiquez S/O (sans objet) pour tout critère qui ne s'applique pas au contexte du pays.

4.1 Stratégie nationale ou Plan d'action national

Soutenu par (choisissez tout ce qui s'applique et donnez les détails des autres sources) : Programme national ; Soutien ciblé ; Autre Source ; Sans objet

Veillez donner une brève description de ce qui a été accompli dans l'élaboration d'une stratégie nationale ou d'un plan d'action national REDD+, ainsi que de la source de soutien fourni à cet égard (100 mots) : [100 mots]

La stratégie nationale REDD+ a été validée par les parties prenantes nationales en Juillet 2015 à la suite des consultations et ateliers au niveau départemental et national. Il a resté à intégrer les préoccupations majeures des partenaires internationaux qui appuient le processus REDD+ de la République du Congo.

Les Panels de haut niveau ont amorcé les travaux d'harmonisation de la stratégie nationale avec les stratégies sectorielles pour consolider la mouture finale de la stratégie nationale REDD+ et mieux intégrer les préoccupations sectorielles dans le Plan d'Investissement de la REDD+.

Indicateur	Lancement ⁹	Fin ⁹	Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)	Veillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'un moyen ou une source de vérification
Est-ce que le pays dispose d'une Stratégie nationale ou d'un plan d'action national pour la REDD+ ?			Pas encore lancé	Le document de la stratégie nationale REDD+ est disponible
			En cours de conception	
			Projet, en cours de délibération	
		x	Adopté	
		x	Lien de la SN/du PA fourni sur le centre d'information de la plateforme web REDD+ de la CCNUCC	

⁹ Cochez les progrès indiqués par les descriptifs au début et à la fin de la mise en œuvre du Programme national.

		X	Application en phases initiales	
			Application totale de la SN/du PA	
Niveau d'achèvement des stratégies nationales et/ou plans d'action nationaux REDD+.		X	La SN et le PA identifient, évaluent les causes directes et sous-jacentes de la déforestation et de la dégradation de la forêt, ainsi que les obstacles aux activités « plus » (+) ¹⁰ et établissent des priorités entre eux, sur la base d'analyses robustes.	Les informations contenues dans la stratégie nationale REDD+, notamment dans le chapitre y relatif le confirment bien.
		X	La SN et le PA proposent un ensemble de politiques et de mesures cohérent et coordonné pour la REDD+ qui est adapté aux causes et aux obstacles et axé sur les résultats et faisable.	Les informations contenues dans la stratégie nationale REDD+, notamment dans le chapitre y relatif le confirment bien.
		X	La SN et le PA précisent la portée et l'ampleur du FREL/FRL, en prenant en compte les circonstances nationales.	Les informations contenues dans la stratégie nationale REDD+, notamment dans le chapitre y relatif le confirment bien.
		X	La SN et le PA définissent les accords institutionnels pour la mise en œuvre de la REDD+, y compris les mesures de gouvernance, la supervision participative et la coordination intersectorielle.	Comme mentionné ci-haut, les différents organes de mise en œuvre, de consultation et de prise de décisions ont été mis en œuvre et sont opérationnels. Ceux-ci inclus : le Comité National REDD (organe d'orientation et de décision), la Coordination National REDD (organe de gestion au quotidien), les Comités Départementaux REDD dans chaque Département ou région du pays (organe de consultation), les points focaux REDD dans les Ministères et la Coordination de la Société Civile et des organisations des populations Autochtones. Par ailleurs, CACO-REDD est la structure de participation de la société civile au processus REDD+ et regroupe en son sein les ONG et les populations autochtones et UNI-CONGO représente le secteur privé. Les rapports de réunions des différents comités sont régulièrement distribués et rendus accessibles.
Mesure dans laquelle la SN et le PA incorporent les		X	La SN et le PA sont élaborés par le biais d'un processus de dialogue et consultation sensible au genre et participatif impliquant plusieurs parties prenantes.	Les informations contenues dans la stratégie nationale REDD+, notamment dans le chapitre y relatif le confirment bien.

¹⁰ Les activités (+) dans le contexte de la REDD+ font référence à la conservation des stocks de carbone forestier, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone forestier.

principes d'inclusion sociale et d'égalité entre les genres.		X	Les politiques et mesures proposées pour la REDD+ intègrent les actions sensibles au genre.	Les informations contenues dans la stratégie nationale REDD+, notamment dans le chapitre y relatif le confirment bien.
		X	Les politiques et mesures proposées pour la REDD+ prennent en compte la réalisation des droits fonciers et de la propriété (le cas échéant), ainsi que les priorités de développement des peuples autochtones et des communautés locales.	Les informations contenues dans la stratégie nationale REDD+, notamment dans le chapitre y relatif le confirment bien.
Niveau d'ancrage de la SN et du PA dans la politique de développement national et dans le tissu institutionnel.		X	La coordination interministérielle pour l'action REDD+ est efficace.	Le Comité National REDD+ est composé de représentants des divers Ministères responsables du développement économique, du territoire et de la gestion des ressources naturelles. Le Comité a été mis sur pieds en novembre 2015.
		X	L'approbation de la SN et du PA a été obtenue à un niveau politique élevé, au-delà de l'agence ou du ministère chargé du processus de préparation à la REDD+.	Les informations contenues dans la stratégie nationale REDD+, notamment dans le chapitre y relatif le confirment bien.
		X	Les actions ou objectifs de la REDD+ sont ancrés dans le plan ou la politique du pays en matière de développement durable.	Les informations contenues dans la stratégie nationale REDD+, notamment dans le chapitre y relatif le confirment bien.
		X	Des éléments indiquent que les ministères et agences en dehors des secteurs des forêts et de l'environnement s'engagent à appliquer les politiques et les mesures REDD+.	Les informations contenues dans la stratégie nationale REDD+, notamment dans le chapitre y relatif le confirment bien.
		X	Les accords de financement pour le début de la mise en œuvre de la SN et du PA (ou pour la canalisation des financements basés sur les résultats) ont été conçus.	Les informations contenues dans la stratégie nationale REDD+, notamment dans le chapitre y relatif le confirment bien.

4.2 Système d'information sur les garanties

Soutenu par (choisissez tout ce qui s'applique et donnez les détails des autres sources) : Programme national ; Soutien ciblé ; Autre Source ; Sans objet

Veillez donner une brève description des accomplissements dans l'élaboration d'un système d'information sur les garanties (SIS), ainsi que de la source de soutien fourni à cet égard (100 mots) : [100 mots]

En cours de construction, les critères et les indicateurs (PCI) pour les sauvegardes au niveau national ont été identifiés (notamment au cours de travail de groupe et de concertation dans les départements) et validés lors d'un atelier national. L'adoption des PCI REDD+ est une première étape dans la construction du système d'information sur les garanties et la version draft des PCI a été adoptée. (Il reste à réaliser des tests de terrain (avec WCS) pour s'assurer de leur adéquation avec les circonstances nationales.)

Indicateur	Lancement	Fin	Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)	Veillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'un moyen ou une source de vérification.
Le pays dispose-t-il d'un Système d'information sur les garanties (SIS) qui offre des informations sur la manière dont les garanties de Cancun sont prises en compte et respectées dans toute la mise en œuvre des actions REDD+ ?		X	Non	Au stade actuel de la mise en œuvre du processus REDD+, le pays ne dispose que des PCI-REDD+ ou Sauvegardes Environnementales et Sociales pour la REDD+. Le processus de mise en place du SIS est en cours. Il pourra être achevé en Mars 2018.
			Objectifs déterminés du SIS	
			Besoins en informations et structure du système d'information sur les garanties déterminés.	
			Systèmes d'information existants et sources évaluées.	
			Le SIS est conçu sur la base de systèmes d'information existants et nouveaux ainsi que sur des sources clairement exprimées dans un document avalisé par le gouvernement national.	
			Le SIS est fonctionnel et conçu sur la base de systèmes d'information existants et nouveaux ainsi que sur des sources clairement exprimées dans un document avalisé par le gouvernement national.	
Niveau d'achèvement de la conception de l'approche nationale pour la prise en charge des garanties sociales et environnementales		X	S'aligne sur la SN/le PA, en couvrant les avantages et les risques sociaux et environnementaux des politiques et mesures pour la REDD+ envisagées par les pays.	Les informations contenues dans les PCI-REDD+ le confirment bien
		X	Définit les politiques, lois et réglementations spécifiques, ainsi que d'autres mesures, pour la prise en charge des avantages et risques identifiés.	Les informations contenues dans les PCI-REDD+ le confirment bien

pour la REDD+		X	Dispose d'accords institutionnels et/ou de capacités pour la mise en œuvre de ces politiques, lois et réglementations et pour le suivi des garanties REDD+.	Les informations contenues dans les PCI-REDD+ le confirment bien
		X	Offre des informations en toute transparence sur la manière dont les garanties sont respectées et prises en charge.	Les informations contenues dans les PCI-REDD+ le confirment bien

4.3 Niveaux d'émissions de référence pour les forêts / Niveaux de référence pour les forêts

Soutenus par (choisissez tout ce qui s'applique et donnez les détails des autres sources) : Programme national ; Soutien ciblé ; Autre Source ; Sans objet

Veillez donner une brève description des accomplissements dans l'élaboration d'un niveau national d'émissions forestières / niveau de référence pour les forêts (FREL/FRL), ainsi que de la source de soutien fourni à cet égard (100 mots) :

Le pays est à l'issue du projet doté d'un niveau de référence des émissions pour les forêts qui a été présenté à la COP 21 à Paris en décembre 2015 et soumis à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en janvier 2016. Ce niveau de référence des émissions a ensuite été évalué et amélioré lors du processus d'évaluation technique de la CCNUCC.

Indicateur	Lancement	Fin	Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)	Veillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'un moyen ou une source de vérification
Le pays dispose-t-il d'un FREL/FRL ?			Pas encore lancé	Le NERF est soumis à la CCNUCC
			Phase de renforcement des capacités	
			Phase de construction préliminaire	
			Phase de construction avancée ¹¹	
			Première version de la soumission rédigée	
		X	Soumise à la CCNUCC	
Robustesse des soumissions FREL/FRL		X	Soumission transparente, complète, cohérente et aussi exacte que possible, permettant la reconstruction des FREL/FRL soumis.	Voir le rapport de l'évaluation technique de la CCNUCC, qui souligne aussi des points d'amélioration
		X	Comprend les réservoirs et gaz et les activités REDD+ (portée) et la justification de toute omission de réservoirs et/ou activités importants.	Voir document du NERF soumis et rapport de l'évaluation technique
			Justifie la mesure dans laquelle la soumission correspond aux versions précédente de l'inventaire de gaz à effet de serre.	Bien que le NERF ne soit pour l'instant pas aligné avec les versions précédentes d'inventaire de GES, le Congo a souligné son intention d'assurer un alignement avec les IGES dans sa prochaine communication nationale et son premier BUR
		X	Comprend les détails de la définition de la forêt utilisée et les	Voir document du NERF soumis

¹¹ Éléments FREL/FRL définis ou à un stade avancé (portée, ampleur, définition de forêt, méthodologie et compilation des données).

			circonstances nationales.	
		X	Définit la zone géographique couverte par les FREL/FRL (ampleur).	Voir document du NERF soumis

4.4 Système national de surveillance des forêts

Soutenu par (choisissez tout ce qui s'applique et donnez les détails des autres sources) : Programme national ; Soutien ciblé ; Autre Source ; Sans objet

Veuillez donner une brève description des accomplissements dans l'élaboration d'un système national de suivi des forêts (NFMS) ainsi que de la source de soutien fourni à cet égard (100 mots) :

Le programme national ONU-REDD a appuyé le développement du S&MNV et le renforcement des capacités nationales à travers le Centre National des Inventaire et Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNI AF) qui abrite la Cellule de Mesure, Notification et Vérification (MNV) des émissions du carbone forestier de la Coordination nationale REDD+ (CN-REDD). Quatre piliers du S&MNV ont été développés : un géo-portail pour assurer une fonction de surveillance de la REDD+ ; un suivi par télédétection des changements historiques de la déforestation et la mise en place système national de suivi des terres par satellite (Terra Mayombe) ; la finalisation de l'Inventaire forestier national multi-ressources ; et un renforcement des capacités en matière d'inventaire des Gaz à Effet de Serre (I-GES). Par ailleurs, le pays a déjà présenté deux communications nationales et la troisième communication nationale est en cours de préparation.

Indicateur	Lancement	Fin	Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)	Veuillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'une source de vérification.
Le pays dispose-t-il d'un NFMS ?			Non	Le Congo a terminé son premier inventaire forestier national complet, en plus d'avoir effectué une analyse historique de changement de son couvert forestier. Ces deux chantiers lui ont permis d'établir des données d'activités et des facteurs d'émissions robustes pour la construction de son NERF ainsi que le suivi régulier des émissions des forêts sur son territoire. En 2017, le pays finalisera la méthodologie de son SNSF pour assurer un suivi continu de ces émissions et notifier les résultats REDD+ dans son BUR
			Phase de renforcement du système de surveillance des forêts	
	X		Phase de construction préliminaire	
			Phase de construction avancée ¹²	
			Production d'informations préliminaires pour le suivi et la surveillance, notification et vérification (MRV) par le NFMS	
		X	NFMS institutionnalisé et produisant un suivi et la MRV de la REDD+ (système de suivi des terres par satellite, inventaire des forêts nationales, inventaires des gaz à effet de serre)	
Niveau d'achèvement du NFMS dans les pays soutenus par l'ONU-REDD		X	Le NFMS comprend un système de suivi des terres par satellite (SSTS)	les analyses historiques de la déforestation ont été publiées et la méthodologie de suivi de la déforestation est en place au sein de la plateforme Terra Mayombé
		X	Le NFMS inclut un inventaire national des forêts	L'IFN est conclut et les rapports des résultats sont en cours de finalisation en début 2017.

¹² Éléments du NFMS à un stade avancé (système de suivi des terres par satellite, inventaire des forêts nationales, inventaires des gaz à effet de serre).

	X	Le NFMS inclut un inventaire national des gaz à effet de serre (IGES)	Le pays compte sur 2 inventaires historiques. Toutefois, le prochain inventaire devra être mis en cohérence avec le SNSF et le NERF
	X	Le NFMS convient à l'estimation des émissions de gaz à effet de serre forestiers anthropiques par source et du retrait par le biais de puits, des stocks de carbone forestier et de l'évolution des zones forestières du fait de la mise en œuvre d'activités REDD+,	Voir le document du NERF
	X	Le NFMS est conforme aux orientations et directives du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC),	Le NFMS s'appuie sur les orientations du GIEC dans toutes ces composantes
	X	Le NFMS permet d'évaluer différents types de forêts dans le pays, y compris les forêts naturelles.	Une cartographie et un inventaire forestier nation couvrant l'ensemble des forêts des pays, y compris les forêts naturelles, sont disponibles

5. Versements financiers

Le tableau ci-dessous regroupe les informations relatives aux progrès financiers cumulés du Programme national à la fin de la mise en œuvre (y compris tous les décaissements annuels cumulés). Veuillez ajouter des lignes supplémentaires si nécessaire.

Résultats du programme	Organisation des NU	Total des fonds transférés ¹³	Total des dépenses ¹⁴	Taux de prestation ¹⁵ (%)
Résultat 1 : Le processus REDD+ national est bien géré et pleinement participatif	FAO	50'000	47,299	95%
	PNUD	801'000	1'401'460	175%
	PNUE	10'000	9,493	95%
Sous-total		861'000	1'458'252	169%
Résultat 2 : Le pays est prêt pour la mise en œuvre de réformes structurelles et d'investissements REDD+, avec la prise en compte de sauvegardes	FAO	0	0	0
	PNUD	743'568	242'255	33%
	PNUE	515'000	508,002	99%
Sous-total		1'258'568	750,256.6	60%
Résultat 3 : Niveaux d'émissions de référence pour les forêts	FAO	298'532	282'398	95%
	PNUD	0	0	
	PNUE	0	0	
Sous-total		298'532	282'398 0	95%
Résultat 4 : Un système d'information et de suivi global de la REDD+ est fonctionnel	FAO	930'218	879'941	95%
	PNUD	150'000	67'900	45%
	PNUE	240'000	238,998	99%
Sous-total		1'320'218	1'187'841	90%
Frais de soutien indirects	FAO	89'513	84'675	95%
(7 % GMS)	PNUD	118'620	94'333	80%
	PNUE	53'550	52,954	99%
Frais de soutien indirects (Total)		261'682	231,962	89%
FAO (Total) :		1'368'263	1'294'313	95%
PNUD (Total) :		1'813'188	1'805'948	100%
PNUE (Total) :		818'550	809,447	99%
TOTAL :		4'000'000	3'909,707	98%

¹³ Montant transféré à l'organisation de l'ONU participante par le Fonds d'affection multidonateur de l'ONU-REDD, comme l'indique le portail du Fonds ou MPTF Office Gateway <http://mptf.undp.org>.

¹⁴ Somme des engagements et déboursements

¹⁵ Total des dépenses / Total des fonds transférés

6. Gestion adaptable

En faisant référence aux déviations et retards indiqués dans le cadre des résultats ci-dessus, veuillez décrire brièvement les retards rencontrés, leurs raisons et les mesures envisagées pour soulager leur impact sur le Programme. Veuillez indiquer si ces points ont fait l'objet d'une discussion lors des réunions du Conseil exécutif/comité directeur national, entre les PMU et les homologues nationaux et quelles mesures ont été proposées pour les surmonter.

6.1 Retards et actions correctives

Quels ont été les retards/obstacles rencontrés au niveau national ? [100 mots]
Pas de retard (Aucun)
Est-ce que ces retards/obstacles ont été soulevés et/ou ont fait l'objet d'une discussion lors des réunions du Comité directeur du Programme ? [100 mots]
<input type="checkbox"/> Oui ; <input type="checkbox"/> Non [Veuillez saisir votre texte ici]
Quels sont les retards/obstacles anticipés en ce qui concerne leur impact sur le Programme national ? [100 mots]
[Veuillez saisir votre texte ici]
Comment est-ce que ces retards/obstacles ont été pris en charge ? [100 mots]
[Veuillez saisir votre texte ici]

6.2 Opportunités et partenariats

Lors de la période de mise en œuvre du Programme national, des opportunités, inconnues lors de la conception du programme, capables de contribuer à l'avancer des efforts sur la REDD+ se sont-elles présentées ? [100 mots]
Effectivement, la mise en œuvre de la stratégie REDD+ assujettie à l'établissement d'un plan d'investissement a donné lieu à une opportunité de mobilisation de \$100 000 auprès du Secrétariat du CAFI
Comment est-ce que ces opportunités ont été incorporées dans les travaux du Programme national ? [100 mots]
Cette opportunité permet au Programme de poursuivre et finaliser ce pan additionnel qui lui permet de disposer d'un outil important pour la mise en œuvre de la stratégie.

6.3 Mesures pour assurer la durabilité des résultats du Programme national

Veuillez fournir une brève évaluation globale de toute mesure mise en place pour assurer la durabilité des résultats du Programme national au cours de la période de notification. Veuillez donner des exemples, le cas échéant : il peut s'agir de la création d'institutions REDD+ qui devraient perdurer même une fois que le Programme et les réglementations auront pris fin ou des capacités qui resteront en place après la fin du Programme.

Mesures adoptées pour assurer la pérennité du Programme national. [150 mots]
Publication d'un décret portant création, attribution et fonctionnement des organes de gestion de la REDD+ en République du Congo et la reconnaissance de la REDD+ comme outil de développement

durable. Ce qui va à terme consolider son ancrage au niveau des institutions nationales et au niveau des programmes nationaux.

Les questions ci-dessous ont pour but de recueillir les informations sur la manière dont le Programme national met en pratique les principes d'efficacité de l'aide par le biais d'une appropriation forte, d'un alignement et de l'harmonisation des procédures et une responsabilisation mutuelle au niveau national.

Est-ce que les partenaires de mise en œuvre nationaux et les points focaux de l'ONU-REDD sont impliqués dans la planification, la budgétisation et la prestation du Programme national ?

Conseil exécutif du Programme en place : Oui Non

Date de la dernière réunion : Janvier 2017

Nombre de réunions à l'année : au moins 2

Veillez expliquer les mesures en place pour assurer l'appropriation nationale : [150 mots]

Il est aujourd'hui reconnu par les instances nationales en charge de la programmation l'intérêt de prendre en compte la REDD+ dans le futur plan national de développement. La rencontre d'Octobre 2016 avait confirmé cet engagement.

Est-ce que les directives du Programme de l'ONU-REDD pour l'implication des parties prenantes se sont appliquées au processus du Programme national ?

Entièrement Partiellement Non

Veillez expliquer, y compris si le niveau de consultation varie entre les parties prenantes non-étatiques [150 mots]

Le processus REDD+ étant inclusif et largement participatif nécessite beaucoup de moyens financiers pour une meilleure implication des parties prenantes. La complexité des thématiques REDD+, couplée à l'insuffisance des moyens de relais et certaines difficultés de communication, n'ont pas permis de réaliser entièrement cette ambition

La pérennité du programme dépend de la mesure dans laquelle les homologues sectoriels, les représentants de la société civile, le secteur privé pertinent pour la dynamique de la REDD+ dans le pays et toute autre partie prenante pertinente sont impliqués dans les activités du Programme et de l'appropriation des points stratégiques. Dans l'encadré ci-dessous, veuillez sélectionner toutes les options qui s'appliquent et d'indiquer la manière dont ces divers ensembles de parties prenantes sont impliqués dans des activités du Programme qui conviennent.

Membre du comité directeur (Comité National REDD)

Membre du comité technique ou autres comités consultatifs (Coordination National REDD)

Partenaire de mise en œuvre pour certaines activités du Programme national (Partenaire du secteur public, du secteur privé, de la société civile et des populations locales et communautés autochtones.

Veillez expliquer, y compris si le niveau de consultation varie entre les parties prenantes non-étatiques [150 mots]

Le niveau de consultation avait varié entre les parties prenantes non étatiques.

Au niveau du secteur privé, il a été noté la disponibilité des acteurs clés et le fait des délégation assez récurrentes de représentation.

Au niveau de la société civile, il a été noté l'engouement de nombreuses personnes à participer aux ateliers. Le nombre limité de places a souvent heurté les susceptibilités et la volonté bien manifeste des acteurs.

6.4 Informations relatives au cofinancement Programme national et/ou R-PP

Si des ressources supplémentaires (cofinancement direct) ont été fournies pour des activités soutenues par le Programme national de l'ONU-REDD, y compris de nouveaux financements mobilisés depuis le lancement de la mise en œuvre, veuillez remplir le tableau ci-dessous :

Sources de cofinancement ¹⁶	Noms de la source de cofinancement	Type de cofinancement ¹⁷	Montant (USD)	Résultat du Document du Programme national soutenu	Année mobilisée
Banque Mondiale	FCPF	Monétaire	8,2 millions	<ul style="list-style-type: none">• Organes de gestion• PCI-REDD• Cadre de mise en œuvre (politique/lois)	2012-2017
Gouvernement	Budget Etat	Monétaire	0,2 million	<ul style="list-style-type: none">• Organes de gestion• Equipements	2013

¹⁶ Indiquez si la source de cofinancement provient des sources suivantes : Agence d'aide bilatérale, fondation, administration locale, État central, organisations de la société civile, autres agences multilatérales, secteur privé ou autres.

¹⁷ Indiquez si le cofinancement s'est fait en nature ou monétairement.

7. Annexe, Directives du GNUD : Définitions

Les définitions suivantes de la notification basée sur les résultats tirées des Directives du PNUD doivent être utilisées pour le rapport annuel :

- **Résultats** : Un résultat est un changement que l'on peut décrire et mesurer et qui découle d'une relation de cause à effet. Il existe trois types de changements de la sorte : les extrants, les résultats et l'impact, ils peuvent tous les trois être enclenchés par une intervention de développement.
- **Notification basée sur les résultats** : Cherche à attirer l'attention non sur les activités mais sur la communication de ce que le programme a accompli au niveau des résultats et des extrants. Un rapport basé sur les résultats efficace communique l'efficacité de l'intervention et en fait montre. Il tente de convaincre les parties prenantes et les bailleurs de fonds de continuer à apporter leur soutien et leurs ressources.
- **Matrice des résultats** : La matrice des résultats peut être très utile à la notification basée sur les résultats, elle décrit clairement ce qui a été fait au niveau des extrants et des résultats et les indicateurs, base de référence et cibles. Ces éléments, ainsi que le passage en revue des indicateurs, les présomptions et les risques doivent orienter la notification des résultats.
 - **Résultats** : Les résultats décrivent les changements intentionnels dans les conditions de développement résultant d'une coopération. Les résultats ont trait à l'évolution de la performance institutionnelle ou des comportements entre les personnes ou les groupes telle qu'elle est perçue par le biais d'une approche basée sur les droits humains.
 - **Extrants** : Les extrants sont les changements de compétences ou de capacités ou encore de disponibilité de nouveaux produits et services qui sont réalisés avec les ressources imparties sur une période de temps donnée. Les extrants représentent le niveau des résultats dans lequel les avantages comparatifs de chaque agence émergent et où la responsabilisation est la plus claire. Les extrants sont associés à la responsabilisation, ce qui donne à la chaîne des résultats une logique interne plus forte.
 - **Indicateurs** : Les indicateurs permettent de mesurer les résultats et les extrants, ajoutant ainsi de la précision. Les indicateurs assurent que la prise de décisions est éclairée par les données pertinentes.